

Les partenaires qui ont permis à SPARADRAP de participer à l'Hôpital des Nounours



L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes)

42 bd de la Libération, 93203 Saint-Denis cedex – Tél : 01 49 33 22 22 – www.inpes.sante.fr
Contact : Sandra Garnier, chargée des relations presse – sandra.garnier@inpes.sante.fr

Etablissement public sous tutelle du Ministère de la Santé et des Sports, l'Inpes conduit des programmes de prévention et d'éducation pour la santé qui s'inscrivent dans le cadre plus général des politiques de santé publique.

En lien avec ses principaux partenaires, le Ministère de la Santé et des Sports, la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, le Service d'information du gouvernement, l'Institut national du cancer, l'Inpes intervient au moyen de programmes qui sont appliqués dans le cadre général de la politique de santé publique (alcool, nutrition, enfants et jeunes, personnes âgées, tabac, toxicomanie...). Ces programmes mettent en œuvre les différents moyens dont dispose l'Institut : études, recherche, communication, outils pédagogiques, soutien aux actions de proximité dans le champ de l'éducation pour la santé ou de l'éducation du patient, relations publiques... Ils visent à permettre à la population d'exercer un meilleur contrôle sur son état de santé ou à améliorer celle-ci. Ils complètent les projets structurants comme le « baromètre santé », le site Internet, la pédagogie, le soutien aux schémas régionaux d'éducation pour la santé, le développement des formations.



Fédération Nationale de la Mutualité Française

255, rue de Vaugirard, 75719 Paris cedex 15 – Tel : 01 40 43 63 26 – www.mutualite.fr
Contact : Christelle Cros, attachée de presse – ccros@mutualite.fr

Présidée par Jean-Pierre DAVANT, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France. 6 Français sur 10 sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents. Organismes à but non lucratif, ne pratiquant pas la sélection des risques et régis par le code de la Mutualité, les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers leurs 2 200 services de soins et d'accompagnement mutualistes : hôpitaux, cliniques, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales, d'unions départementales et ses services de soins et d'accompagnement.



Fondation d'entreprise MACSF

10, cours du Triangle de l'Arche, TSA 40100, 92919 La Défense cedex – Tél : 01 71 23 86 68 – www.macsf.fr
Contact : Yves Cottret, délégué général – yves.cottret@macsf.fr

S'engager dans le mécénat, c'est l'occasion pour la MACSF d'exprimer son identité, ses valeurs, d'illustrer sa responsabilité vis-à-vis de ses propres sociétaires, de la société civile et de participer à l'amélioration de la compréhension réciproque des besoins et attentes de chacun.

Créée en 2004, la Fondation d'entreprise MACSF a pour objet de contribuer à l'amélioration de la qualité des relations entre les professions de santé et les patients par une meilleure communication. Pour cela, elle soutient chaque année plusieurs projets d'études ou d'actions, individuels ou collectifs.

Dans ce cadre, la Fondation d'entreprise MACSF a déjà apporté son soutien à l'association SPARADRAP pour l'édition du guide pour les enfants « Je vais à l'hôpital », d'un poster illustré pour les enfants sur les différents lieux de soin. Elle a permis aussi la réalisation d'un module de formation sur l'information des familles, à destination des étudiants des écoles d'infirmières et de puériculture et la mise à disposition d'un DVD-rom « Mieux communiquer avec l'enfant et sa famille à l'hôpital » pour les formateurs en santé.

Sous l'égide
de la Fondation de France



Fondation Réunica Prévoyance

154, rue Anatole France, 92599 Levallois Perret cedex – Tél : 01 41 05 26 19 – www.fondationreunica.com
Contact : Anne Rosier, chargée des relations extérieures – anne_rosier@reunica.com

La Fondation Réunica Prévoyance agit pour le mieux-être de jeunes malades, handicapés ou encore personnes âgées dépendantes. Elle soutient des associations qui proposent des activités culturelles et artistiques et œuvre ainsi tout particulièrement en milieu hospitalier et en centres de soins.

La Fondation Réunica considère l'art et la culture comme des alternatives aux réponses traditionnelles qui favorisent la construction de l'individu, l'ouverture au monde, la mixité. La participation de l'artiste étant garante de la qualité du projet ou de la démarche. La Fondation Réunica Prévoyance s'est engagée auprès de la Fondation de France sur l'axe « Partager l'art, transformer la société ». Ce programme promeut l'intégration de pratiques artistiques et culturelles dans les projets de solidarité.

Avec près de 25 projets financés chaque année, la Fondation poursuit son action avec une même conviction, sans cesse renforcée : « *Faire du bien à l'esprit, ça fait du bien à la vie !* ».